



## INFORMATION FORMATION « ACTEUR EN PREVENTION DES RISQUES LIES A LA MANUTENTION MANUELLE »

### 1 La formation :

Vous souhaitez réaliser/faire réaliser une formation acteur en prévention des risques liés à la manutention manuelle, tous les éléments de compréhension sont ci-dessous.

#### 1.1 Les objectifs :

Être acteur de sa prévention lors de manutentions manuelles, et être force de propositions en cas d'impossibilité d'agir.

#### 1.2 Le public à former :

Tout public exposé à la manutention manuelle

#### 1.3 Les prérequis :

Aucun

#### 1.4 L'effectif :

Un minimum de 1 personne et de 10 au maximum en intra, et un minimum de 3 personnes et de 10 au maximum en inter.

#### 1.6 La durée de la formation :

7 heures en présentiel.

#### 1.7 L'attestation de présence :

Elle est validée par une feuille d'émargement signée par demi-journée tout au long de la formation.

#### 1.8 Le taux d'abstention/réussite.

*En cours de traitement*

#### 1.9 Compétences et objectifs pédagogiques :

##### Programme

##### Domaine de compétences 1

- ⇒ Situer l'importance de la prévention liée à la manutention manuelle.
- ⇒ D'observer et analyser les risques liés à la manutention manuelle dans le cadre d'une situation de travail.

**Séquence 1 :** Ouverture de la formation.

**Séquence 2 :** EC de se situer dans le cadre de Prévention des Risques liés à la Manutention Manuelle.

**Séquence 3 :** EC de connaître le mécanisme d'apparition du dommage.

**Séquence 4 :** EC de présenter l'approche multifactorielle

**Séquence 5 :** EC d'expliquer le fonctionnement du corps humain et les risques inhérents.



## Domaine de compétences 2

- ⇒ De repérer des solutions en lien avec la manutention manuelle de son travail (approche multifactorielle → Humain, Organisation, technique).
- ⇒ De formaliser les remontées d'informations si le contexte ne permet pas d'apporter des solutions en autonomie.

**Séquence 6 :** EC d'être acteur de sa protection lors de Manutentions Manuelles

**Séquence 7 :** Bilan/fin de formation

### **1.10 La validation :**

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves formatives dans leur intégralité seront validés.

### **1.11 Méthodes pédagogiques :**

La formation est axée sur des méthodes :

- Actives permettant de positionner l'apprenant au cœur de la formation.
- Démonstrative pour la compréhension de la gestuelle à effectuer soit par le formateur, soit par des vidéos.
- Expositives pour développer la matière traitée.

Des séquences d'apprentissage, permettent de s'approprier les éléments traités. A l'issue de la séquence la maîtrise de l'apprenant fait l'objet d'une évaluation formative lors du travail sur le terrain.

### **1.12 Les références utilisées :**

Règles ergonomiques.

## **2 Eléments contractuels.**

### **2.1 L'organisation de la formation :**

→ Chaque candidat doit se présenter à la journée de formation avec :

- La convocation qui lui a été remise par l'entreprise.
- Une pièce d'identité valide.

→ Le lieu de la formation : est établi au cas par cas. Il est identifié sur la convocation.

→ Les dates : sont établies au cas par cas. Elles sont notées sur la convocation.

→ Les horaires : sont établis au cas par cas. Ils sont notés sur la convocation.

→ L'effectif : voir le 1.4

→ La durée de la formation : 7 heures.

→ La salle de formation :

Elle doit :

- ⇒ Se conformer à des contraintes spatiales (2m<sup>2</sup> par participant),
- ⇒ Comporter des chaises en nombre suffisant.
- ⇒ Présenter des branchements électriques pour l'ordinateur et le vidéo projecteur.
- ⇒ Disposer d'un tableau blanc.

→ Le formateur a sa propre autonomie quant à son déplacement, son matériel (ordinateur, vidéo projecteur, outils et supports pédagogiques).



## **2.2 Le matériel utile et nécessaire à la formation PRMM :**

Caisses avec poignets, seaux, poids,

## **2.3 Le délais d'accès :**

La formation peut être réalisée dans un délai moyen de 1 mois après la signature de la convention de formation.

## **2.4 Le tarif et le règlement de la formation.**

La grille tarifaire est téléchargeable sur le site internet.

Les tarifs sont présentés HT et le règlement doit être honoré à réception de la facture.

## **2.5 Possibilité de prise en charge :**

Client entreprise → par votre OPCO. Les justificatifs nécessaires seront remis par voie digitale dans les 15 jours suivants la fin de la session de formation.

Client Particulier → formation éligible au CPF (Compte Personnel de Formation).

## **3 La société JMD ERGORPEV :**

### **3.1 Un état d'esprit :**

L'esprit dans lequel nous œuvrons au quotidien, va dans le sens de l'accompagnement de nos clients pour permettre une performance humaine qui indubitablement débouche sur une performance entreprise.

Nous développons ainsi une approche axée :

- ⇒ Sur les obligations réglementaires communément appelée « sécurité ».
- ⇒ Mais aussi sur une politique prévention qui dépasse le cadre réglementaire.

Nous sommes force de proposition en complément des ressources internes de l'entreprise accompagnée.

### **3.2 Des compétences :**

Après une première carrière dans le sport (joueur de tennis haut niveau, professeur de tennis BE2 (spécifique), directeur sportif, directeur général, co-auteur de 4 livres sur le tennis, s'en est suivie une nouvelle orientation professionnelle dans le domaine de la prévention des risques professionnels.

L'enseignement du tennis a été un atout non négligeable dans les formations d'adultes prodiguées à ce jour.

J'ai intégré la CRAM (Jacqueline NIVEAU BOUCHEIX, Jean-Pierre CHAZAL comme formateurs) en 2005 pour une formation de deux ans (12 modules) qui a débouché sur une licence professionnelle à la faculté de DIJON en « gestion des ressources humaines, spécialité « formateur en milieu professionnel dans le domaine des sciences humaines et sociales ».

Des certifications INRS ont ensuite jalonné mon parcours, puis un master2 en ergonomie (Organisation et espace de travail Panthéon La Sorbonne) en 2012.

J'ai travaillé dans un organisme de formation jusqu'en 2023, date à laquelle j'ai décidé de créer ma société.

La rigueur du travail réalisé est la marque de fabrique de JMD ERGOPREV, comme elle l'a toujours été durant mes activités professionnelles.